



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **20 MARS 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0055**

Objet : Pacte Economique Local – Feuille de route 2023 pour Le Grésivaudan

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 54
Pouvoirs : 11
Absents : 0
Excusés : 20
Pour : 65
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

23 MARS 2023

et affichage le

23 MARS 2023

Secrétaire de séance :
Christophe BORG

Le lundi 20 mars 2023 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 14 mars 2023.

Présents : Cédric ARMANET, Marylin ARNDT, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Michèle FLAMAND, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Franck SOMME, François STEFANI, Annie TANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoir : Brigitte DULONG À Martine KOHLY, Pierre FORTE À Françoise MIDALI, Annie FRAGOLA À Annie TANI, Nelly GADEL À Emmanuelle MOREAU, Claudine GELLENS À Guillaume RACCURT, Philippe LORIMIER À Serge POMMELET, Robert MONNET À Agnès DUPON, Sophie RIVENS À Alexandra COHARD, Cécile ROBIN À Patricia BELLINI, Olivier ROZIAU À Damien VYNCK, Olivier SALVETTI À Valérie PETEX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Monsieur le Président expose que Le Grésivaudan s'est engagé depuis 2020 dans la démarche du Pacte Economique Local.

Il s'agit d'une démarche solidaire, proposée depuis 2020 à des acteurs publics et privés des territoires de Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la Communauté d'agglomération du Voironnais. Elle a pour but de soutenir la résilience économique et l'attractivité du territoire Grenoble Alpes. A ce jour, cette démarche associe 30 acteurs : 25 entreprises auxquelles s'ajoutent la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Université Grenoble Alpes et les 3 EPCI. Ces 30 partenaires représentent plus de 53 000 emplois, soit plus de 16% des emplois de la région grenobloise. Trois entreprises du Grésivaudan ont souhaité s'associer à la démarche : STMicroelectronics, SOITEC et La Poste.

Chaque partenaire prend des engagements autour de 8 ambitions affichées pour le territoire :

- Développer ensemble une stratégie économique favorisant les transitions écologique, énergétique, numérique et sociétale,
- Soutenir la dynamique collective de recherche et d'innovation qui fait la force de notre territoire, pour mieux faire face aux transitions,
- Mieux nous connaître et partager nos projets et nos savoir-faire pour être plus forts ensemble,
- Nourrir notre écosystème par des partenariats et des achats donnant toutes leurs chances aux acteurs du territoire,
- Réduire les impacts environnementaux de nos activités,
- Contribuer à développer et maintenir les compétences sur le territoire et à faire se rencontrer emplois et compétences,
- Rendre notre territoire plus visible et plus attractif, et en faire une vitrine de nos savoir-faire locaux,
- Participer à la gouvernance du Pacte et mettre en œuvre les actions de nos feuilles de route, en nous appuyant sur les outils et coopérations existants.

Ces engagements sont ensuite traduits par chaque signataire dans une feuille de route listant des actions concrètes, individuelles ou collectives.

Pour 2023, il est proposé de signer la feuille de route proposée en annexe. Celle-ci se décompose en actions collectives regroupant plusieurs partenaires (par exemple : organisation des rencontres de l'économie sociale et solidaire ; organisation des B2B de l'achat local ; participer au dispositif parcours industrie...) et en actions individuelles (ex : organisation du mois de la transition alimentaire ; soutien aux investissements verts des entreprises et des particuliers...).

Enfin, Monsieur le Président rappelle que Le Grésivaudan contribue à hauteur de 10 000 € par an à la gouvernance du Pacte Economique Local. Un montant identique est prévu par le Pays Voironnais, tandis que Grenoble-Alpes Métropole participe à hauteur de 35 000 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

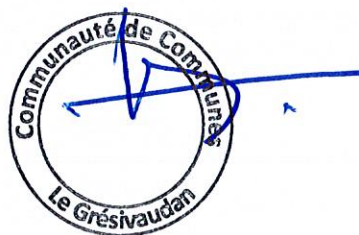
Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de l'autoriser à signer la feuille de route individuelle du Grésivaudan ainsi tous les documents afférents à cette affaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **20 MARS 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PACTE ECONOMIQUE LOCAL GRENOBLE ALPES GRESIVAUDAN FEUILLE DE ROUTE 2023

« Solidaires pour relever les défis du territoire Grenoble Alpes »

Dans le cadre du *Pacte Economique Local Grenoble Alpes*, **Le Grésivaudan** s'engage sur des actions et coopérations locales, concrètes et solidaires avec les acteurs publics et privés du territoire, pour réussir les transitions au service de notre territoire et de son attractivité.

En 2023, **Le Grésivaudan** mettra ainsi en œuvre, sur le territoire Grenoble Alpes, les actions **collectives** (en bleu) et individuelles (en noir) détaillées dans la présente feuille de route, et rendra compte de leur avancement auprès des partenaires du Pacte.

1. Développer ensemble une stratégie économique favorisant les transitions écologique, énergétique, numérique et sociétale

- Co-animer l'Observatoire économique Grenoble Alpes afin de produire et diffuser une offre d'analyse de données économiques sur le territoire
Indicateurs : 2 notes de conjoncture et 2 études thématiques par an ; Participation à des réunions

2. Soutenir la dynamique collective de recherche et d'innovation qui fait la force de notre territoire, pour mieux faire face aux transitions

- Co-animer le Club Grenoble Alpes des accompagnateurs des start-ups pour rendre accessible et lisible l'offre de service du territoire
Indicateurs : nb de temps de coordination ; outils partagés créés ; présence commune sur des événements ; nb de startups accompagnées, créées et fonds versés

3. Mieux nous connaître et partager nos projets et nos savoir-faire pour être plus forts ensemble

- Participer aux réseaux des Responsables RSE et des Responsables mobilité.
Indicateurs : nb de réunions tenues ; taux de participation aux rencontres

4. Nourrir notre écosystème par des partenariats et des achats donnant toutes leurs chances aux acteurs du territoire

- Participer au réseau des Directeurs des achats

Indicateurs : nb de réunions tenues ; taux de participation aux rencontres

- Organiser les B2B de l'Achat Local pour rapprocher les partenaires des fournisseurs et prestataires locaux

Indicateurs : manifestation réalisée ; nb de participants ; taux de satisfaction ; nombre de rdv B2B

- Co-organiser les Rencontres de l'économie sociale et solidaire en collaboration avec les « 2 jours pour l'impact » de la French Tech in the Alps

Indicateurs : manifestation réalisée ; nb de participants ; taux de satisfaction ; nombre de rdv B2B

- Organiser le mois de la transition alimentaire afin d'acheter plus sain, plus local, plus frais.

Indicateurs : nombre d'animations ; nombre de participants.

5. Réduire les impacts environnementaux de nos activités

- Co-animer et diffuser des outils de sensibilisation sur le changement climatique (fresque du climat, conversations carbone, etc.)

Indicateurs : nb d'AMI lancés ; nb de formateurs formés ; nb de collaborateurs formés/impliqués

- Co-animer une démarche d'optimisation des flottes, de transition vers des véhicules à faibles émissions, et/ou d'implantation des réseaux de recharge

Indicateurs : réduction du nb de véhicules ; % de véhicules à faible émissions ; nb de points de recharge ; Objectif X% de la flotte pour l'année X

- Co-animer un groupe d'échange de bonnes pratiques sur la sobriété énergétique
Indicateurs: nb de réunions tenues ; taux de participation aux rencontres
- Co-animer un réseau local "économie circulaire"
Indicateurs: A définir
- Soutenir les investissements verts des entreprises et des particuliers: animation du dispositif Rénov'enerGie; prime Air Bois et prime solaire; mobilisation des entreprises sur la transition énergétique; amélioration de la résilience forestière et pérennisation de la ressource forestière face aux changements climatique (Sylv'ACCTES); mise en place de permanences à destination des entreprises sur la transition énergétique; pérennisation du Pôle Bois à Goncelin qui permet l'alimentation en bois énergie des chaudières des bassins de Grenoble et de Chambéry; filière bois: incitation à une construction publique exemplaire (recours à des fournisseurs locaux).
Indicateurs: nombre de personnes accompagnées; nombre de dossiers financés, part du bois dans les systèmes de chauffage du territoire; nombre d'adhérents à Sylv'ACCTES; vocation du pôle bois maintenue.

6. Contribuer à développer et maintenir les compétences sur le territoire et à faire se rencontrer emplois et compétences

- Co-animer l'observatoire des métiers et des compétences pour assurer une concordance entre besoins des employeurs, évolution des métiers et offre de formation
Indicateurs: création d'une base de données commune; identification des métiers en tension et de l'offre de formation existante; mise en place de « fiches métiers » descriptives; nb de réunions
- Participer à un Forum des métiers et formations, pour faire découvrir dès le plus jeune âge les métiers du territoire et les formations qui y mènent (dont possible intégration de Job Bridge).
Indicateurs: manifestation réalisée; nb de participants; taux de satisfaction; nombre de rdv de recrutement

- Participer au dispositif "Parcours industrie" pour promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi
Indicateurs: nb d'actions menées; tx de réponse aux sollicitations d'action; nb de jeunes / demandeurs d'emploi touchés; nb de professionnels touchés
- Accueillir des stages de 3ème multi-entreprises, afin de faire connaître un panel plus large de métiers et secteurs et de réduire les inégalités sociales d'accès aux stages
Indicateurs: nb de jeunes accueillis; % de collégiens issus de zones REP et REP+
- Participer à des salons sur l'apprentissage.
Indicateurs: nombre d'événements, nombre d'apprentis accueillis.

7. Rendre notre territoire plus visible et plus attractif, et en faire une vitrine de nos savoir-faire locaux

- Co-animer une démarche de promotion du territoire permettant d'attirer les talents en lien avec la marque Grenoble Alpes
Indicateurs: nb de réunions / événements; nb d'outils communs co-construits; adhésion à l'association GA; nb de pionniers issus du signataire

8. Participer à la gouvernance du Pacte et mettre en œuvre les actions de nos feuilles de route, en nous appuyant sur les outils et coopérations existants

- Co-animer la gouvernance du Pacte en allouant des moyens à la réalisation des actions de sa feuille de route, en identifiant un référent pour leur suivi, en actualisant les feuilles de route, en mesurant les résultats, et étant présent lors des événements annuels
Indicateurs: degré de complétude des actions au 31 décembre 2023; participation aux événements annuels de gouvernance

Pour Le Grésivaudan
Henri BAILE
Président

Le / / 2023